

Contre le règne de l'exclusion – pour le respect des identités

Nous célébrons la chute, il y a 20 ans, du mur de Berlin et nous sommes à peine conscients du nouveau mur tout aussi dommageable qui ne cesse de se construire, de nos jours, et qui divise la société suisse. Ce mur n'est pas fait de fer et de béton, il est bâti de craintes et de préjugés volontairement avivés et de l'intention d'exclure les étrangers, les hommes et femmes d'une autre culture ou d'une autre religion. De pareils murs sont érigés aussi dans les pays voisins et ailleurs. Et il y a aussi des murs en bois, en fer et en béton en Europe et dans le monde, dont celui au Proche Orient.

Le peuple suisse s'est laissé entraîner à accepter l'initiative anti-minarets et a ainsi dit oui au règne de l'exclusion. L'initiative faisait croire au danger de prise de pouvoir par les musulmans mais en réalité les humilie, limite leurs droits et les combat. Elle est bien le fruit de la volonté, que le vote du 29 novembre a encore confortée, de faire naître un climat de conflit de clans et de conflit de cultures.

L'écrivain Primo Levi, qui a survécu au camp d'Auschwitz, sait de quoi il parle: « Beaucoup d'entre nous, individus ou peuples, sont à la merci de cette idée, consciente ou inconsciente, que 'l'étranger, c'est l'ennemi'. Le plus souvent, cette conviction sommeille dans les esprits, comme une infection latente, elle ne se manifeste que par des actes isolés sans lien entre eux, elle ne fonde pas un système.* » Mais, poursuit-il, cette idée a tendance à devenir vérité dogmatique, et, une fois que nous en sommes arrivés là, nous sommes sujets à la mener à « ses plus extrêmes conséquences. » Et « tant que la conception a cours, les conséquences nous menacent. » L'initiative anti-minarets est un symptôme de cette infection latente d'autant plus inquiétante qu'elle n'est pas un épisode isolé mais fait partie d'une série d'actes politiques.

Faire appel à des valeurs religieuses ou morales pour discriminer, humilier ou exclure les gens d'une autre religion, d'une culture étrangère, est méprisable. Est indigne aussi le terrorisme, qu'il se fonde sur la religion ou sur d'autres motifs. Le refus de l'étranger ou tout simplement de l'autre, la xénophobie et, depuis un certain temps, l'islamophobie, peuvent conduire à des actes d'une gravité extrême. Qui pourront bien être aussi inhumains que les abominations du siècle passé. La situation faite aujourd'hui aux Roms, en Europe orientale mais aussi plus près de chez nous, est souvent proprement dégradante. Et les migrants et réfugiés, ces hommes, femmes et enfants non désirés, fréquemment se retrouvent spoliés de leur dignité et se voient refuser les droits humains élémentaires, et ce partout dans le monde, aussi en Suisse.

Amartya Sen, lauréat du prix Nobel, souligne bien que ce ne sont pas les différences culturelles ou une prétendue confrontation des civilisations qui mènent à la violence et à l'exclusion, mais le manque de volonté d'accepter et de respecter la culture, les religions ou les traditions de ceux qui diffèrent de nous, qui nous sont étrangers, ou que nous voulons dominer. Ce qui est en cause, c'est le déni du droit de tous à une identité culturelle, religieuse et sociale.

Il est temps de combattre l'infection latente causée par la propension à exclure l'étranger. De reconnaître aussi l'apport fait à la richesse culturelle de notre pays par les immigrants. Il est temps d'appuyer les mouvements de lutte contre les diverses formes de racisme, de défense des droits humains, de rencontres et d'échange entre religions et cultures. Et, pour briser le règne de l'exclusion, il est temps de respecter le droit des divers groupes sociaux et le droit de toutes les personnes à une identité propre.

Immita Cornaz, Franz Blankart, Rolf Bloch, Dimitri, Ruth Dreifuss, Adolf Muschg, Hafid Ouardiri, Gilles Petitpierre, Sergio Salvioni, Cornelio Sommaruga, Rosmarie Zapfl

* Primo Levi « Si c'est un homme », préface, 1947 ; traduit de l'italien